



**Saison 2019-2020 PV de la Réunion
du COMITE DIRECTEUR
du mercredi 30 septembre 2020**

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, R. FOURNIER, F. HAZEBROUCK, M. KWAZEBART, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, A VERRON.

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous. Il réitère ses remerciements pour la confiance qui lui a été accordée. Il fera de son mieux pour assurer ses nouvelles fonctions et s'efforcera d'être à l'écoute de tous.

Il informe avoir reçu la démission de Philippe JORE pour sa fonction d' élu. Il précise néanmoins que Philippe JORE garde la gestion de l'organisation de l'AG FFBB prévue prochainement AU TOUQUET.

Le comité est donc composé de 16 membres à ce jour. Il faudra dès l'année prochaine motiver de nouvelles candidatures pour compléter ce comité. Il manque 6 personnes dont 3 postes sont réservés aux femmes.

Cette première réunion a pour but de proposer et de valider le bureau puis ensuite les Présidents des différentes commissions.

Président d'Honneur : René HOCQUET

Président : Jean Louis CARINCOTTE

1^{er} Vice-Président : Jacques DENEUX

2^{ème} Vice-Président : Bernard DANDEL

Secrétaire Générale : Catherine LELEU

Secrétaire Général Adjoint : Serge LABELLE sollicité pour

une cooptation.

Trésorière Générale : Annie CARINCOTTE

Trésorier (e) Adjoint (e) : actuellement vacant

Sportive Séniors : Jean Paul BLANPAIN

Sportive Jeunes : Didier BOS

Technique : Jean Paul PIHET

C D O / C E A : Pascal ROBILLIART

Qualification : Michèle ROBILLIART

3 X 3 : Frédéric HAZEBROUCK

Mini : Jean Michel BARLOG

Salles et Terrains : Michel KWASEBART

Commission Médicale : Bernard DANDEL

Vivre Ensemble : Annie VERRON

Récompenses : Romain FOURNIER

Statuts et règlement : Frédéric HAZEBROUCK

Contrôleur des Finances : René HOCQUET

Commission Electorale : René HOCQUET

Intendance Lillers : J-L CARINCOTTE

Grands Evénements : Bernard HAZEBROUCK a été sollicité pour une cooptation

Suivi des Territoires : Jacques DENEUX

Districts

Artois : Michel KWASEBART

Béthunois : Gilles DURANEL a été sollicité pour une cooptation

Boulonnais : Guillaume TURPIN a été sollicité pour une cooptation

Calaisis-Audomarois : Romain FOURNIER

Mission Développement : Jacques DENEUX

Responsable Projet CD : Patrice ROMERO

Groupe Sanitaire Départemental : Bernard DANNEL-Jean Paul BLANPAIN-Didier BOS-Patrice ROMERO
(Secrétaire)

Suivi des Affaires Sanitaires, Médicale et de la Vie des Clubs : Bernard DANNEL

Vice-président Commission de Discipline : Patrice ROMERO

Responsable AG Fédérale du TOUQUET : Philippe JORE

Les personnes surlignées seront cooptées et sollicitées pour une candidature à la prochaine élection du comité.

Concernant la maintenance du site internet, elle pourrait être confiée à une personne extérieure au comité au regard de la complexité de ce travail et surtout de la disponibilité que cela demande. JL CARINCOTTE rencontrera monsieur MERLIOT pour une sollicitation de Martin WEBER.

Composition du Bureau

Président : Jean Louis CARINCOTTE

1^{er} Vice Président : Jacques DENEUX

2^{ème} Vice Président : Bernard DANNEL

Secrétaire Générale : Catherine LELEU

Trésorière : Annie CARINCOTTE

Sportive Séniors : Jean Paul BLANPAIN

Sportive Jeunes : Didier BOS

Technique : Jean Paul PIHET

C D O - C E A : Pascal ROBILLART

Mini : Jean Michel BARLOG

Un membre du comité pourra être invité aux réunions de bureau en fonction des sujets annoncés à l'ordre du jour.

Le président Jean-Louis CARINCOTTE propose le vote du bureau et des responsables de commission. Le vote s'effectuera à main levée avec accord préalable des membres.

POUR : 15 ABSTENTION : 1

Jean-Louis CARINCOTTE propose ensuite d'établir le calendrier des réunions pour cette saison 2020/2021.

Comité : 30 septembre 2020

Comité : 21 octobre 2020

Bureau : 18 novembre 2020

Comité : 16 décembre 2020

Bureau : 20 janvier 2021

Comité : 17 février 2021

Bureau : 17 mars 2021

Comité : 21 avril 2021

Bureau : 12 mai 2021

Comité : 26 Mai 2021 (Spécial trésorerie)

AG Comité : le 19 juin 2021. Celle-ci se déroulera dans le Boulonnais. Un appel à candidature va être lancé.

Jean-Louis apporte quelques informations :

-La FFBB vient de délivrer les premières aides dans le cadre du retour au jeu :

Carvin 400€, ACLPA 600€, Etaples 600€.

-Une réunion sur le développement du 3.0 aura lieu le 14/11/2020 à LILLERS et sera gérée par Frédérique DAMIENS.

-René HOCQUET ne sera pas présent à l'AG du TOUQUET en raison de soucis de santé de son épouse.

-Jean-Louis invite les Présidents de commissions à présenter les membres qui les composeront pour la prochaine réunion avec un retour préalable pour le 15/10/2020. Michèle ROBILLART pourra ainsi vérifier que chacun est bien licencié.

Jean Louis propose un tour de table pour que chacun puisse s'exprimer :

Patrice ROMERO souhaite remercier les votants pour son élection récente au CD62 et à la LIGUE. Il fait cependant remarquer que seules des femmes du comité du Nord ont postulé. Il reste un poste féminin à pourvoir pour l'année prochaine, cela serait intéressant que la candidature émane du comité 62.

Etant nouveau au comité 62 il souhaite obtenir plus d'information sur l'AG Fédérale qui se déroulera en octobre au TOUQUET, notamment sur l'aspect financier de cette manifestation.

Il pense également qu'il serait intéressant d'informer les clubs par courrier sur le point évoqué en AG concernant le remboursement de cotisation.

Jean-Michel BARLOG a été interpellé lors de l'AG LIGUE par les clubs sur les reports de matchs liés au COVID.

Bernard DANDEL invite les délégués de district à faire le tour de leurs clubs respectifs afin de faire un recensement des pratiques et des infos.

Romain FOURNIER pense qu'il faut que les clubs soient informés des situations de huis clos. Ceci pourrait poser souci pour certains parents qui ne pourraient accéder à la salle lors du déplacement de leur enfant ?

Bernard DANDEL se pose la question du droit d'un club d'imposer le huis clos. C'est plutôt la mairie qui peut le faire.

Jacques DENEUX propose de créer un « huis clos départemental » qui pourrait être proposé aux municipalités lorsqu'elles le décrètent ce qui n'est pas souhaité...

Bernard DANDEL rappelle qu'un protocole FFBB existe. Il suggère de faire un courrier à la préfecture et d'y joindre ce protocole. Cela permettra d'avoir la position du préfet qui pourra servir de base pour contacter les municipalités.

Didier BOS évoque la demande de DOULLENS club de Picardie qui souhaite intégrer le championnat U18 Féminin, celui-ci faisant défaut dans leur département. Il souhaite le vote du comité.

POUR : 8 CONTRE : 7 ABSTENTION : 1

Il faudra donc voir les jours et heures de rencontres.

Catherine LELEU précise qu'une convention de rattachement devra être établie et signée par le club, le CD80, la LIGUE et le CD62. Jean-Louis CARINCOTTE appellera dès demain le président du CD80 afin d'avoir son accord. Il faudra également obtenir l'accord Fédéral.

Didier BOS aborde les demandes qu'il a reçues du DRAPEAU LE PORTEL et AL OSTROHOVE.

AL OSTROHOVE souhaite que leur équipe change de poule invoquant souvent des déplacements trop importants. La demande du DRAPEAU LE PORTEL est d'appliquer la liste des joueurs brûlés dès la 1ère phase.

Le comité décide à l'unanimité de ne pas donner de suite favorable à ces demandes.

Didier évoque également la demande du 29/09 du club de ANDRES qui souhaite engager une équipe U17M prétextant ne pas avoir vu passer les engagements. Pour rappel les documents ont été envoyés le 30/06/2020 puis relancés le 30/08 et le 06/09/2020.

Le comité refuse cette demande à l'unanimité.

Enfin, Didier revient sur le « point malus » évoqué lors de l'AG. Il propose que cette année il soit fait abstraction de ce point de règlement en raison des conditions particulières. (Uniquement cette saison).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Jean-Paul BLANPAIN pour la CS Seniors confirme le forfait de l'ALEC MAZINGARBE en excellence départementale masculins.

En promo département, MERICOURT a inscrit une nouvelle équipe qui évoluera dans la poule B.

A ce jour, 60 équipes sont inscrites dans ce championnat.

Jean-Paul PIHET signale que la dernière formation initiateur se termine. 24 candidats ont été évalués sur le terrain. Il propose de reprendre la formation telle que l'avait évoquée la FFBB il y a quelques années. Au niveau des sélections il manque 1 encadrant dans le Béthunois. Il attend les prochaines réunions de LIGUE. On restera sur 6 regroupements, pas plus.

Pour la formation Brevets Fédéraux enfants, jeunes, adultes, la LIGUE va demander aux comités départementaux de fournir des formateurs. S'ils ne sont pas suffisants dans 1 département la LIGUE pourrait supprimer la formation dans celui-ci.

Jean-Louis CARINCOTTE pose la question de la rémunération des formateurs. Jean Paul PIHET précise que la formation coûtera 160€ aux candidats, quant à la répartition, il n'a pas tous les éléments. Jean-Louis prendra contact avec Olivier DHALLUIN pour le rencontrer et en même temps pour connaître le fonctionnement de l'Institut Régional de Formation FFBB. Ce dernier étant normalement prédisposé à assurer ces formations ?

Il est décidé que Jean Paul PIHET accompagne Jean Louis pour cette rencontre afin de définir et « arrêter » la position et les engagements du C62 quant à la formation.

Pascal ROBILLART qui a pris la suite de Bertrand LEROY avise que ce dernier avait innové avec 1 questionnaire en ligne pour les arbitres en raison des conditions particulières. Sur 189 arbitres, 150 ont participé au QCM.

Annie CARINCOTTE informe que la comptable est venue travailler cet après-midi avec elle dans le but de créer le programme comptable qui lui permettra de gérer le budget AG FFBB.

Elle précise également que 3 clubs ne se sont pas acquittés de leur solde 2019/2020, n'étant pas présents lors de l'AG. Elle pose également la question de l'amende pour non-présence à l'AG.

Les amendes pour les clubs absents seront appliquées comme à l'habitude, cette décision est prise à l'unanimité.

Questions diverses

Jean-Louis CARINCOTTE précise que malgré la distribution faite à l'AG il reste des ballons. Il avait été évoqué lors d'une précédente réunion de récompenser les équipes qualifiées aux 1/8^{ème} de finale des coupes départementale, de ce fait, les clubs concernés seront dotés de 3 ballons. Jean-Paul BLANPAIN fournira le listing.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Louis CARINCOTTE remercie les membres du C62 pour leur participation.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62